



Les commissions délibératives

Une nouvelle approche de la délibération entre citoyens et parlementaires à Bruxelles

Numéro 9 – Janvier 2023

shortcut
De quoi s'agit-il ?

Une nouvelle forme d'assemblée citoyenne : la Belgique pionnière en démocratie délibérative

Ces dernières années, les assemblées citoyennes se sont rapidement multipliées en Europe. À Bruxelles sont nées les commissions délibératives ; c'est le Parlement francophone bruxellois et le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale qui sont les premiers à intégrer ces commissions au cœur de leur fonctionnement, de manière permanente, en 2019. Trois fois par an, 45 citoyens tirés au sort et 15 parlementaires travaillent sur une thématique précise. Pendant cinq week-ends ou plus, ils débattent et formulent ensemble des recommandations politiques concrètes dont le suivi est assuré par les mêmes parlementaires et le gouvernement bruxellois. Inclure des citoyens qui ne participent habituellement pas aux débats politiques est un élément-clé de ce processus.

Le modèle des commissions délibératives présente plusieurs points forts :

- **Qualité** : les décisions politiques sont meilleures si les citoyens sont directement impliqués dans la recherche de solutions communes.
- **Inclusion** : les citoyens tirés au sort peuvent s'exprimer directement dans le processus de prise de décision et différentes mesures sont mises en place pour assurer l'égalité entre les participants.
- **Permanence** : les commissions délibératives font partie intégrante des règlements parlementaires, ce qui permet d'évaluer et d'adapter constamment le processus.
- **Obligation de suivi** : le gouvernement et le parlement s'engagent à assurer le suivi des recommandations votées.



shortcut
Comment ça marche

Les commissions délibératives à Bruxelles



Expérience avec cinq commissions délibératives

SUJETS

Cinq commissions délibératives ont déjà eu lieu :

- ▶ Le déploiement de la 5G à Bruxelles
 - ▶ Le sans-abrisme
- ▶ La participation citoyenne en temps de crise
 - ▶ La biodiversité dans la ville
 - ▶ La formation en alternance.

DÉFRAIEMENT

73,00 € / jour / citoyen

INCLUSION

Garderie assurée pour les enfants afin de faciliter la participation des parents. “Buddy system”, permettant aux citoyens qui ne parlent pas français ou néerlandais de venir avec un proche pour faciliter la traduction.

MISE EN PLACE DU MODELE

En Belgique, 3 parlements sur 8 ont déjà intégré les commissions délibératives dans leurs règlements :

- ▶ le Parlement bruxellois
- ▶ le Parlement francophone bruxellois
- ▶ le Parlement de Wallonie

EVALUATION*

95% des parlementaires ont déclaré que les citoyens ont contribué de manière efficace et constructive aux discussions.

82% des citoyens participants ont déclaré avoir une meilleure compréhension du système politique.

*Représente une moyenne de l'évaluation de l'ensemble des commissions délibératives.

shortcut
Bon à savoir

L'importance d'impliquer les parlementaires dans la délibération

Les commissions délibératives témoignent d'une collaboration et de la recherche d'un terrain d'entente entre parlementaires et citoyens ; c'est un changement majeur ! Les deux parties sont indispensables à la bonne marche de la délibération.

Les citoyens font part de leurs expériences, de leurs quotidiens et de leurs points de vue. Les parlementaires, décideurs et législateurs expérimentés, connaissent le fonctionnement politique, les contraintes, les obstacles et le langage lié à l'élaboration des politiques. Ils aiguillent les citoyens à travers le processus législatif et ce sont eux qui, à terme, assureront le suivi des recommandations. Les observations du processus ont mis en lumière les nombreux avantages d'une collaboration entre citoyens et responsables politiques :

- ▶ Les recommandations ont de meilleures chances d'être implémentées si les parlementaires qui en assurent le suivi ont participé aux délibérations et aux votes.
- ▶ Le fossé entre les citoyens et leurs représentants diminue et la confiance augmente.
- ▶ Les citoyens tirés au sort sont plus enclins à accepter une lettre d'invitation à un processus participatif car ils savent que leurs recommandations auront plus de chances d'être appliquées.
- ▶ Les responsables politiques deviennent eux-mêmes avocats du changement vers davantage de participation citoyenne et aident à améliorer la démocratie de l'intérieur, dans un effort commun avec les citoyens.

Favoriser l'équilibre lors des délibérations

Afin d'éviter un déséquilibre de pouvoir, le ratio 1 parlementaire pour 3 citoyens contrebalance les dynamiques de domination inhérentes aux débats avec des politiques. Les délibérations en petits groupes de 7 à 8 participants sont orchestrées par des facilitateurs garantissant une participation équilibrée et empêchant toute pression politique. Une formation axée sur l'écoute active, la co-construction et le respect des opinions des autres est donnée aux parlementaires. 97% des participants (citoyens et parlementaires) ont déclaré que les débats étaient menés respectueusement et prenaient en considération l'opinion de chacun.

L'importance du suivi

Les commissions délibératives font du suivi des recommandations un élément-clé du processus. Selon le rapport de l'OCDE « Catching the Deliberative Wave », le suivi des recommandations fait souvent défaut dans les processus participatifs.

Le suivi, qui se fait dans les 6 à 9 mois après le vote des recommandations (voir schéma des commissions délibératives), se veut lui aussi délibératif : en effet, un moment d'échanges est prévu avec les citoyens, afin d'assurer la continuité entre le processus global – au cours duquel les citoyens et les parlementaires prennent une décision commune après avoir délibéré – et le suivi – qui continue d'inclure les citoyens.

Plus précisément, cette dernière phase débute par une présentation par les parlementaires rapporteurs et les ministres compétents du suivi accordé à chaque recommandation. Ensuite, les citoyens discutent et délibèrent sur ce suivi politique avant de soumettre en séance plénière leurs (in)satisfactions et les points qui méritent davantage d'attention. Les citoyens sont également défrayés lors de cette session.

Le fait que le processus soit permanent et que les parlementaires impliqués soient aussi ceux qui assurent le suivi est un réel avantage : non seulement ils connaissent les recommandations, mais ils ont aussi entendu les arguments qui y ont mené, ce qui leur permet de mieux comprendre leur importance et de présenter, à terme, des projets de loi pour implémenter les recommandations.

La mise en place de nouvelles politiques prenant souvent plus de 6 mois, les participants aux commissions délibératives peuvent consulter les propositions législatives émanant de leur travail en ligne sur www.democratie.brussels.

Les commissions délibératives rapprochent les citoyens et leurs représentants politiques, elles font naître des recommandations politiques de qualité et assurent un cadre fiable pour leur mise en place.



shortcut **Pour aller plus loin**

Et après ?

Les leçons à tirer

Les commissions délibératives sont constamment évaluées. De premières améliorations ont déjà été apportées : limitation du nombre de recommandations, présence d'experts du sujet à chaque étape pour une meilleure qualité des délibérations. Voici les prochains obstacles à franchir pour renforcer le processus :

- Changer la Constitution pour que le vote des citoyens ait la même valeur que celui des parlementaires (actuellement le vote citoyen est seulement consultatif).
- Développer des « congés citoyens » pour libérer du temps de travail sans limiter les rencontres aux weekends et soirées.
- Intégrer les publics les plus éloignés de la participation : les personnes sans-abri, les migrants sans-papiers et les personnes en désaffiliation.

Sources et lectures connexes

CARSON, Lyn, 2021. Should politicians deliberate alongside citizens? The new Democracy Foundation. 28 juillet 2021. pp. 7

OECD 2020, Innovative Citizen Participation and New Democratic Institutions: Catching the Deliberative Wave. Synthèse: Participation citoyenne innovante et nouvelles institutions démocratiques : la vague délibérative. Éditions OCDE, Paris

OECD, 2021. Eight ways to institutionalise deliberative democracy. OECD Public Governance Policy Papers. 2021. pp. 46.

REDMAN, Kyle, 2020. The Brussels Deliberative Committees Model. The new Democracy Foundation. pp. 6.

REUCHAMPS, Min, Belgium's experiment in permanent forms of deliberative democracy, 2020: <https://constitutionnet.org/news/belgiums-experiment-permanent-forms-deliberative-democracy>

Auteurs :

Jonathan Moskovic

jmoskovic@parlementfrancophone.brussels

Bérangère Jouret

bjouret@parlementfrancophone.brussels

Anna Renkamp

anna.renkamp@bertelsmann-stiftung.de



L'avenir de la démocratie



Mentions légales

© Janvier 2023 Bertelsmann Stiftung

Bertelsmann Stiftung, Carl-Bertelsmann-Straße 256, 33311 Gütersloh, www.bertelsmann-stiftung.de/en

Responsable : Dr Dominik Hierlemann, Prof Dr Robert Vehrkamp, Anna Renkamp

Photo de couverture : © Belga/Imago Images

La série des shortcuts présente et discute des approches, des méthodes et des projets intéressants, dont le but est de répondre aux défis démocratiques, dans un format condensé et illustré. Les shortcuts sont publiés par le projet “New Democracy” de la Bertelsmann Stiftung à intervalles irréguliers.